

HONORAIRES DE GESTION TTC

Taux TVA en vigueur : 20 %

AGIR POUR LE LOGEMENT



SAS au capital de 423 360,00€

SIRET 81465794600020

RCS Bourg-en-Bresse

Code APE 6831Z

Président Anthony METIER

CPI 73012016000005567 CCI de l'Ain

TVA intra-communautaire FR68814657946

Gestion immobilière

Caisse de garantie Galian, 89 rue de la

Boétie 75008 PARIS

sociétaire N°48458W

Médiateur ANM Conso 2 rue de Colmar

94300 VINCENNES

CONTACT@ANM-MEDIATION.COM

RCP MMA Entreprise 72030 LE MANS

lien capitalistique avec EURL Holding

METIER INVESTISSEMENTS 01300 BELLEY

PRESTATIONS PRINCIPALES DE GESTION		HONORAIRES TTC gestion courante	
Jusqu'à 14 logements mis en gestion : locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux meublés, locaux professionnels et commerciaux, autres locaux		8,00% TTC sur toutes sommes encaissées, sauf dépôt de garantie, charge 100% bailleur	
A partir de 15 logements mis simultanément en gestion, uniquement gestion des diagnostics et des travaux : locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux meublés, locaux professionnels et commerciaux, autres locaux		5,00% TTC des sommes facturées au propriétaire	
A partir de 15 logements mis simultanément en gestion locative : locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux meublés, locaux professionnels et commerciaux, autres locaux		6,00% TTC sur toutes sommes encaissées, sauf dépôt de garantie, charge 100% bailleur	
Garantie du paiement des loyers impayés et détériorations immobilières (en sus des honoraires de gérance)		2,20% du loyer et charges, charge 100% bailleur	
LOCATIONS ACCESSOIRES A LA GESTION		HONORAIRES TTC location *	
Locaux d'habitation nus ou meublé (soumis à la loi du 6 juillet 1989), locaux de droit commun, convention d'occupation			
entremise et négociation	1,80€ TTC du m ² *	bailleur	
A partir de 15 logements mis simultanément en gestion locative : entremise et négociation	100 € TTC par logement	bailleur	
visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	6,00€ TTC du m ² *	bailleur	
	6,00€ TTC du m ² *	locataire	
état des lieux	1,80€ TTC du m ² *	bailleur	
	1,80€ TTC du m ² *	locataire	
Plafond des honoraires (entremise, visite, constitution du dossier, rédaction du bail, état des lieux)	800 € TTC	Bailleur et locataire	
Locaux commerciaux et professionnels			
négociation	75% du loyer mensuel HT et hors charges, TVA en sus	50% bailleur, 50% locataire	
état des lieux	200,00€ TTC	50% bailleur, 50% locataire	
rédaction de bail	75% du loyer mensuel HT et hors charges, TVA en sus	50% bailleur, 50% locataire	
Autres locaux (garages, parking, box, etc...)			
Honoraires	50,00 € TTC	100% locataire	
AUTRES PRESTATIONS			
Réunion compte-rendu de gestion trimestriel chez le propriétaire	150 € TTC/réunion/trimestre, soit 600 €/an	100% bailleur	
Réunion bilan annuel chez le propriétaire	300 € TTC/an	100% bailleur	
Honoraire de vacation	80 € TTC de l'heure	100% bailleur	
* Honoraires bail d'habitation : plafond national zone non tendue part locataire 8€ TTC du m ² (visiste, dossier et bail) et 3,00€ TTC du m ² (état des lieux d'entrée)			